

Profiter de sa fortune de manière méthodique



L'arrivée à l'âge de la retraite implique des changements en termes de revenus qui sont lourds de conséquences sur le plan tant financier qu'émotionnel. Une planification et une organisation bien étudiées de cette période de la vie permettent de garantir un rendement adapté au risque, mais aussi de gérer l'utilisation de sa fortune de façon plus sereine.

Nouvelle situation en matière de revenus – Identifier et planifier le revenu compensatoire

Lorsque, à la suite d'un départ à la retraite, le salaire n'est plus versé par l'employeur, il est remplacé par les revenus compensatoires de la prévoyance publique et professionnelle. Or ces revenus versés sous forme de rente sont, en règle générale, inférieurs au salaire précédemment perçu. Quant à la prévoyance vieillesse privée, le plus souvent disponible sous forme de capital, elle doit être planifiée avec soin, utilisée de manière méthodique et considérée comme liquidité disponible supplémentaire. Pour nombre de personnes à la retraite, ce n'est pas chose facile. Aussi est-il indispensable, après la suppression des revenus provenant d'une activité lucrative directe, d'adapter sa façon de dépenser son argent.

Valeurs de planification importantes – Capital disponible, rendement escompté et fortune restante

Afin de concevoir ce processus d'érosion de l'épargne de façon optimale, il est recommandé de se pencher le plus tôt possible sur la question. En premier lieu, il convient de définir différents paramètres personnels:

- Capital disponible
- Besoins (annuels ou mensuels)
- Rendement escompté
- Changements exceptionnels au niveau de la fortune
- Fortune restante
- Espérance de vie/durée d'utilisation

Le capital disponible doit être corrigé des impôts éventuels. Il est préférable que le rendement escompté repose sur une estimation prudente. La fortune restante doit être définie individuellement. L'utilisation annuelle peut être soit constante, soit variable; les changements exceptionnels au niveau de la fortune (grand voyage, vente immobilière, etc.) doivent être évalués avec la plus grande précision possible et être reportés sur une année d'investissement planifiée, le cas échéant.

Espérance de vie individuelle – Valeurs empiriques et statistiques

Adapter la durée d'utilisation du capital à sa propre durée de vie est impossible, puisque le simple fait d'estimer sa propre espérance de vie est déjà très difficile. Aussi n'existe-t-il en toute logique aucun modèle de calcul à cet effet, et les seuls points de référence pouvant être pris en compte sont les valeurs statistiques, l'historique familial et l'état de santé personnel.

Assistance organisationnelle – «Compte de consommation»

Les valeurs de référence mentionnées permettent de déterminer le montant de la fortune pouvant être utilisé par an. Une simple assistance organisationnelle peut ensuite aider les personnes rencontrant des difficultés au niveau de leur gestion de l'utilisation de la fortune. Ainsi, il est possible de créer un compte pour les besoins personnels qui, en plus des prestations de rente de la prévoyance vieillesse, contient également les montants prélevés sur la fortune pour être utilisés. Il n'y a alors plus d'ambiguïté: ce qui est disponible sur le «compte de consommation» peut être utilisé sans souci pour la vie de tous les jours.

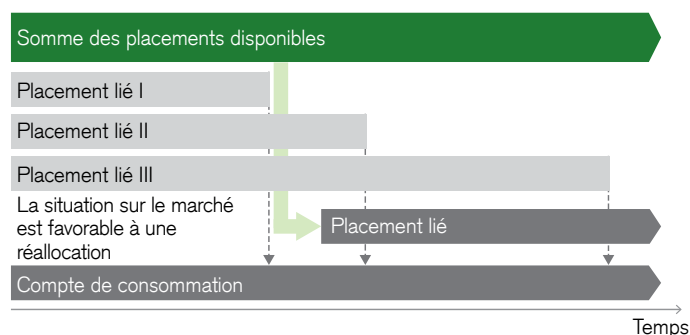
Rendement adapté au risque – Placements liés et disponibles

Pour que la fortune placée offre un rendement adapté au risque durant cette phase de la vie également, la répartition dans le temps des différentes positions de la fortune est déterminante. Ainsi, les positions qui seront nécessaires dans les années à venir devront être investies dans des placements à faible risque, en fonction des investissements et des périodes d'utilisation prévus.

Moments déterminants – Évolution du marché et réallocation

Lors de la réallocation des placements disponibles à long terme (avec un risque élevé) dans des placements liés à faible risque, destinés à être utilisés plus tard, le moment de l'opération détermine en grande partie la performance. Dans ce cadre, le besoin réel doit uniquement être considéré comme un facteur de décision parmi d'autres. La situation actuelle du marché, par exemple, est tout aussi importante. En outre, en cas de gains de cours sur la fortune libre, ceux-ci doivent être réalisés selon les perspectives du marché, même si le besoin correspondant n'est prévu que pour quelques années plus tard. En procédant ainsi, les conditions du marché déterminent le moment optimal pour la vente, et on évite d'en arriver à devoir vendre des valeurs patrimoniales par besoin, c'est-à-dire sous la contrainte et dans l'urgence.

Schéma d'utilisation de la fortune



CREDIT SUISSE (Suisse) SA

Case postale 100
CH-8070 Zurich
[credit-suisse.com](https://www.credit-suisse.com)

Les informations fournies constituent un support marketing. Elles ne doivent pas être interprétées comme un conseil financier ou autre fondé sur la situation personnelle du destinataire ni comme le résultat d'une analyse indépendante et objective. Les informations fournies dans le présent document ne sont pas juridiquement contraignantes et ne constituent ni une offre ni une incitation visant à la conclusion de quelque transaction financière que ce soit. Les informations fournies dans le présent document ont été élaborées par Credit Suisse Group AG et/ou ses filiales (ci-après CS) avec le plus grand soin et en toute bonne foi. Les informations et les opinions exprimées dans le présent document reflètent celles du Credit Suisse au moment de la rédaction et sont sujettes à modification à tout moment sans préavis. Elles proviennent de sources considérées comme fiables. Le CS ne fournit aucune garantie quant au contenu et à l'exhaustivité de ces informations et, dans la mesure où la loi le permet, il décline toute responsabilité pour les pertes qui pourraient résulter de l'utilisation de ces informations. Sauf mention contraire, les chiffres n'ont pas été vérifiés. Les informations fournies dans le présent document sont réservées au seul usage de son destinataire. Il est interdit d'envoyer, d'introduire ou de distribuer ces informations ou une copie de celles-ci aux Etats-Unis ou de les remettre à une personne US (au sens de la Regulation S de l'US Securities Act de 1933, dans sa version amendée). La reproduction intégrale ou partielle du présent document sans l'accord écrit du CS est interdite. Vos données à caractère personnel seront traitées conformément à la déclaration de confidentialité du Credit Suisse accessible à votre domicile via le site Internet officiel du Credit Suisse <https://www.credit-suisse.com>. Afin de vous fournir des supports marketing concernant nos produits et services, Credit Suisse Group AG et ses sociétés affiliées peuvent traiter vos données à caractère personnel de base (c'est-à-dire les coordonnées personnelles telles que le nom et l'adresse e-mail) jusqu'à ce que vous nous informiez que vous ne souhaitez plus les recevoir. Vous pouvez décider de ne plus recevoir ces documents à tout moment en informant votre conseiller clientèle. Copyright © 2020 Credit Suisse Group AG et/ou ses filiales. Tous droits réservés.

Rente importante – Flexibilité dans l'utilisation de la fortune

Si les prestations de rente fixes suffisent à assurer un niveau de vie que l'on peut qualifier de satisfaisant, l'utilisation de la fortune peut être envisagée avec une certaine sérénité. Dans ce cas, le fait que le capital soit intégralement utilisé le moment venu est moins lourd de conséquences. Une rente adaptée aux coûts fixes et aux besoins fondamentaux augmente ainsi la flexibilité en termes d'utilisation de la fortune et de définition de la stratégie pour les placements libres.

Profiter en toute sérénité – Une solution sur mesure pour chaque situation

L'expérience montre que, dans tous les cas, il est judicieux de planifier l'utilisation de sa fortune prudemment et à long terme. Une organisation adéquate accroît la qualité de la planification, aussi bien au niveau des placements et de leurs produits que des obligations et de leurs coûts. Grâce à la sécurité ainsi acquise, vous profitez en toute sérénité de votre fortune à la retraite.

Contactez-nous

Nous nous tenons à votre disposition pour un entretien personnalisé.

Appelez-nous au 0844 200 112*, du lundi au vendredi de 8h00 à 20h00.

Informations complémentaires sur notre site:

[credit-suisse.com/planificationfinanciere](https://www.credit-suisse.com/planificationfinanciere)

* Veuillez noter que les appels téléphoniques peuvent être enregistrés. En appelant, vous reconnaissez accepter cette pratique.